

**1 MEDECIN DU DON A TEMPS PARTIEL 80%  
SERVICE DE TRANSFUSION SANGUINE**

Le centre hospitalier territorial (CHT) de Nouvelle Calédonie recrute : un médecin du don du sang à temps partiel 80%.

Venez rejoindre notre équipe composée de 3 Médecins du Don au sein d'un service dédié au don du sang à Nouméa.

**Prise de fonctions** : Octobre 2023

**Contrat proposé** : CDD de 3 mois initial avec possibilité de prolongation en CDI ou proposition de CDI à 80%

**Expériences souhaitées**

Titulaire d'un doctorat en médecine

AFGSU 2

DU de médecine du don et/ou DIU de transfusion sanguine serait apprécié

**Fonctions et missions exercées**

Activité de médecine du don :

- Sélection médicale lors d'entretiens pré-don
- Information des donneurs : répondre aux questions posées quotidiennement
- Surveillance des donneurs de sang
- Hémovigilance post don : destruction de poches en cas d'information post don
- Prescription et suivi des résultats biologiques et rédaction de courriers médicaux pour orienter vers une prise en charge médicale si besoin
- Mise à jour les critères de sélection des donneurs en fonction des données scientifiques récentes
- Participation à la mise à jour de la veille épidémiologique
- Mise en œuvre et respect des textes réglementaires / des procédures

Suivi des stocks :

- Gestion des stocks de PSL (Produits Sanguin Labiles) en fonction des objectifs définis en collaboration avec les biologistes du laboratoire du STS (Service de Transfusion sanguine)
- Suivi de la communication et de la promotion du don du sang sur le territoire : suivi des projets avec une agence de communication privée en contrat avec le CHT, lancement d'appels au don médiatique (communiqués de presse, interviews) en cas de besoin

Participation à l'ensemble des activités du Centre du Don de Sang du Service de Transfusion Sanguine

- Travail en équipe au sein d'un service hospitalier
- Organisation d'événements au centre : collations améliorées, journée mondiale du don du sang, remise de diplôme des donneurs
- Participation aux réunions de service et avec le laboratoire du STS

#### Organisation de collectes extérieures

- Orientation stratégique de l'activité de collecte en vue d'obtenir l'adéquation des objectifs atteints quantitatifs et qualitatifs
- Coordination et évaluation des collectes en binôme avec la cadre de santé
- Correspondance avec les responsables extérieurs de collectes
- Information et promotion du don du sang dans les lieux de collecte (lycées, entreprises)

#### Activité de soins :

- Consultation et suivi des patients venant pour saignées thérapeutiques (hémochromatose et hyperferritinémie)

L'activité de médecine du don est une pratique spécifique accessible à tout médecin thésé.  
Le médecin du don n'exerce pas une activité de biologiste hématologique ni d'hématologue.

#### **Localisation**

Centre du Don de Sang dans la galerie Pacifique Arcade, Nouméa  
Collectes extérieures occasionnelles

#### **Rémunération**

La rémunération est basée sur la grille salariale hospitalière : minimum , sans ancienneté de médecin du don, 651 330 francs cfp brut pour un temps de travail à 80%

#### **Modalités de formation**

Une formation à l'activité du don du sang, à l'utilisation du logiciel et au fonctionnement du service sera réalisée par les médecins du service à l'arrivée.

**Date de clôture : 10 septembre 2023**

**Prise de fonctions : 01 Octobre 2023**

**Renseignements complémentaires à demander par e-mail : Docteur Isabelle CHANG (Responsable du service) : [mdd.sts@cht.nc](mailto:mdd.sts@cht.nc)**

**Les dossiers de candidatures sont à adresser**

**A la Direction Générale/Affaires Médicales**

**BP J5 – 98849 Nouméa – Nouvelle Calédonie**

**E-Mail : [veronique.brunner@cht.nc](mailto:veronique.brunner@cht.nc)/[nima.abdillahi@cht.nc](mailto:nima.abdillahi@cht.nc)**

**L'offre d'emploi est consultable sur le site du CHT : [www.cht.nc](http://www.cht.nc) dans la rubrique « offre d'emploi »**

Le dossier de candidature doit être présenté de manière à faire ressortir les qualifications du candidat, titres et travaux et comportera, au minimum, les pièces suivantes :

- une demande manuscrite
- un curriculum vitae détaillé
- une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité
- un extrait du casier judiciaire n° 3
- un certificat médical d'aptitude physique et mentale à servir outre-mer et à exercer les fonctions postulées, établi par un médecin agréé
- une attestation d'inscription à l'ordre professionnel concerné, datant de moins de trois mois, faisant mention de la qualification ordinale
- un justificatif de la position vis-à-vis de l'armée ( JAPD)

Les pièces justificatives demandées aux alinéas **4, 5, 6 ci-dessus**, doivent avoir été établies dans un **déla**  
**maximum de 3 mois avant la date de dépôt du dossier de candidature.**